

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 JUIN 2023

DELIBERATION N°2023.00313

DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE 2023 - REPARTITION

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 22 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 90

Nombre de pouvoirs : 19

Nombre de voix : 109

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON,
Mme Caroline BENOUMELAZ, Mme Françoise BERGER, M. Jean-Pierre BERGER,
M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER,
M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD,
M. André CHARBONNIER, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIERI,
M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS,
Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER,
M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,
M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
Mme Marie-Christine GOURBEYRE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON,
M. Jacques GUARINOS, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH,
Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER,
M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Solange MORERE, Mme Evelyne ORIOL,

RECU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230629-D20230031310

Date de mise en ligne : 12 juillet 2023

M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Jacques VALENTIN, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à M. Cyrille BONNEFOY,
Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Christian SERVANT,
M. Christophe CHALAND donne pouvoir à Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à Mme Brigitte REGEFFE,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à M. Jean DUVERGER,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Nicole PEYCELON donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à M. Claude LIOGIER

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON, Mme Viviane COGNASSE,
M. Jordan DA SILVA, M. Didier DELDON, M. David FARA, M. Jérôme GABIAUD,
M. Pascal GONON, M. Yves LECOCQ, Mme Fabienne MARMORAT, M. Patrick MICHAUD,
Mme Christel PFISTER, M. Daniel TORGUES, Mme Laetitia VALENTIN

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 29 JUIN 2023

DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE 2023 - REPARTITION

Aux termes de l'article L.5211-28-4 du Code général des collectivités territoriales, Saint-Etienne Métropole a institué une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC). Cette Dotation constitue un mécanisme de la solidarité financière au profit des communes, mise en œuvre dans le cadre du pacte financier et fiscal métropolitain 2021-2026.

Par délibérations du 2 décembre 2021 du Conseil métropolitain, le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) de Saint-Etienne Métropole a été fixé à 15 230 003 € à partir de l'année 2021 et sa répartition établie sur la base des critères suivants :

- l'insuffisance du potentiel fiscal par habitant de la commune par rapport à la moyenne des communes de la Métropole (30%) ;
- l'écart du revenu par habitant de la commune par rapport à la moyenne des communes de la Métropole (5%) ;
- le solde en fonction des dépenses de fonctionnement de la strate communale et en fonction de la population de la commune.

La mise en œuvre de cette répartition est présentée dans le tableau annexé à la présente délibération.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, approuve la répartition de la Dotation de Solidarité Communautaire 2023 entre les communes de Saint-Etienne Métropole présentée dans le tableau annexé à la présente délibération.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,



Tom PENTECOTE

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD

REPARTITION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE ANNEE 2023

COMMUNES	DOTATION DE SOLIDARITE
ABOËN	15 108,00
ANDREZIEUX BOUTHEON	334 761,00
CALOIRE	9 196,00
CELLIEU	54 939,00
CHAGNON	17 803,00
CHAMBOEUF	47 271,00
CHAMBON FEUGEROLLES (LE)	474 395,00
CHATEAUNEUF	38 823,00
DARGOIRE	15 475,00
DOIZIEUX	26 209,00
ETRAT (L)	74 563,00
FARNAY	44 559,00
FIRMINY	649 148,00
FONTANES	23 196,00
FOUILLOUSE (LA)	135 414,00
FRAISSES	126 570,00
GIMOND (LA)	9 106,00
GRAND CROIX (LA)	187 470,00
HORME (L')	149 878,00
LORETTE	150 161,00
MARCENOD	24 406,00
PAVEZIN	12 064,00
RICAMARIE (LA)	274 926,00
RIVE DE GIER	608 079,00
ROCHE LA MOLIERE	386 317,00
ROZIER CÔTE D'AUREC	19 399,00
SAINT BONNET LES OULES	44 746,00
SAINT CHAMOND	1 499 159,00
SAINT CHRISTO EN JAREZ	61 709,00
SAINTE CROIX EN JAREZ	16 426,00
SAINT ETIENNE	6 795 239,00
SAINT GALMIER	181 831,00

COMMUNES	DOTATION SOLIDARITE
SAINT GENEST LERPT	226 772,00
GENILAC	142 158,00
SAINT HEAND	123 026,00
SAINT JEAN BONNEFONDS	240 086,00
SAINT JOSEPH	56 726,00
SAINT MARTIN LA PLAINE	127 244,00
SAINT MAURICE EN GOURGOIS	61 684,00
SAINT NIZIER DE FORNAS	23 565,00
SAINT PAUL EN CORNILLON	42 996,00
SAINT PAUL EN JAREZ	173 530,00
SAINT PRIEST EN JAREZ	199 052,00
SAINT ROMAIN EN JAREZ	40 755,00
SORBIERS	287 011,00
TALAUDIERE (LA)	224 532,00
TARTARAS	28 313,00
TERRASSE SUR DORLAY (LA)	27 682,00
TOUR EN JAREZ (LA)	43 288,00
UNIEUX	317 026,00
VALFLEURY	24 369,00
VALLA EN GIER (LA)	34 947,00
VILLARS	276 895,00
TOTAL	15 230 003,00